

*Janvier 2014*

**ACTIONS  
CARITATIVES  
EN HIMALAYA**

*La lettre de*

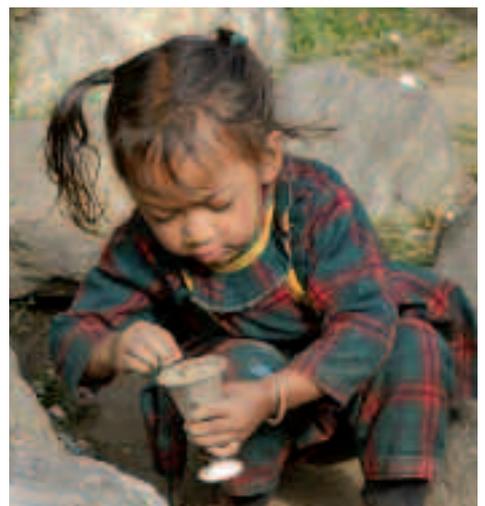
**MONTAGNE ET PARTAGE**

Association humanitaire à but non lucratif



« Faire du bien est le plus vrai bonheur que le cœur humain puisse goûter ».

*Jean-Jacques Rousseau*





Le Président en compagnie des enfants de l'Ecole de Janta Ma Vi. Photo Bobby Sherpa©

La tradition est maintenant bien établie. En début d'année, ces d'informations ont pour modeste ambition de vous tenir informé sur les activités et projets de MONTAGNE & PARTAGE.

Tout d'abord, l'année 2013 a été une année, je dirais de transition, où il nous a fallu surmonter les difficultés occasionnées par la disparition tragique de nos deux vice-présidents Philippe BOS et Ludovic CHALLEAT. Il nous a fallu ainsi restructurer le Conseil d'Administration, ce qui s'est fait sans trop de difficultés, et bien sûr, ne serait-ce que pour honorer la mémoire de tous nos amis disparus dans la funeste avalanche du Manaslu en septembre 2012, continuer l'œuvre entreprise au service des populations parmi les plus déshéritées de ce beau pays qu'est le Népal. L'action a ainsi constitué un excellent antidote à l'adversité que nous avons dû affronter.

Beaucoup d'énergie a été dépensée pour pérenniser l'existence de Montagne et Partage, assurer et maîtriser son développement grandissant, et collecter bien sûr les fonds nécessaires à la réalisation de nos projets votés en assemblée Générale.

Nous avons réussi sur tous les plans, et je peux vous dire sans fausse modestie que MONTAGNE et PARTAGE est désormais une petite mais belle association caritative, basée sur un bénévolat entier et solidaire, disposant d'un socle important et régulier de donateurs privés, bien gérée, et de ce fait respectée et attendue au niveau de son implication humanitaire en Himalaya.

Nous pouvons tous être fiers du chemin parcouru. Qui aurait pu penser qu'en si peu de temps, on aurait déjà construit deux écoles, et que nous sommes entrain de concrétiser un autre projet majeur, celui d'un orphelinat ? Le temps consacré, l'énergie dépensée, les réseaux activés nous ont permis de faire de nos rêves fous du départ une réalité

désormais bien vivante au service de la solidarité internationale et de la fraternité des peuples.

Je vous dis sincèrement un grand merci pour votre implication à mes côtés, pour votre générosité du cœur, et pour votre adhésion aux idéaux de montagne et de partage. Je compte encore activement sur vous en 2014 pour poursuivre le chemin tracé. Votre cotisation annuelle et celle de tous ceux que vous réussirez à convaincre autour de vous constituent le gage de la réussite de nos futurs projets. Seul je ne peux rien, mais tous réunis autour de cet idéal commun, nous pouvons faire beaucoup...



Photo Jean-François BOURGINE©

Ces deux petites filles, prises à la fois d'étonnement et d'émerveillement à la vue de trekkers traversant leur village sont représentatives de la gentillesse et de l'accueil toujours chaleureux du peuple népalais.

Malheureusement la réalité du quotidien de ces enfants est souvent plus triste lors que l'on sait qu'au Népal plus de 65% des filles n'ont pas accès à l'éducation...

Et que les orphelins sont nombreux. Cela peut aussi vous expliquer pourquoi MONTAGNE & PARTAGE s'investit beaucoup en faveur des enfants déshérités de ce beau pays.

# Le Point sur nos finances en 2013

Un compte rendu financier détaillé, établi par un cabinet d'expertise comptable agréé, sera présenté lors de notre Assemblée Générale annuelle en mars 2014.

## D'ores et déjà, en toute transparence, quelques chiffres :

- Montant total de nos recettes : **84.336,38 €** en hausse de **6,20%** par rapport à 2012, provenant uniquement de la sphère privée (Pas de financement public).
- Répartition des recettes : Cotisations (**22 715,00 €**), Dons et collecte (**48 340,00 €**), Parrainages individuels (**12 000,00 €**), Intérêts bancaires (**1472,15 €**).
- Nombre total d'adhérents : **417**
- Nombre d'adhérents ayant renouvelé leur cotisation : **201**
- Montant moyen de la cotisation : **113,00 €**
- Montant de nos dépenses : **21 910,31 €**. Chiffre peu significatif car toutes les dépenses afférentes à notre projet d'orphelinat seront payées en 2014.

- Principales dépenses en 2013 : Exposition photos « Himalaya, demeure des neiges » (**5011,35 €**), Petit matériel (**299,00 €**), Parrainages (**12 500,00 €**), Bourses d'étude du français (**1000,00 €**), Informatisation école Hewa, (**1000,00 €**), Mémorial Samagaon (**1000,00 €**), Frais de fonctionnement (**1169,96 €**).
- Nos dépenses de fonctionnement : Affranchissements postaux (**640,85 €**), Fournitures de bureau (**174,13 €**), Frais financier virements internationaux (**19,50 €**), et honoraires expert comptable (**335,48 €**)
- Ces dépenses de fonctionnement représentent **1,47 %** de nos recettes totales.

***Ce résultat remarquable est le fruit d'une gestion très rigoureuse, mais surtout de la prise en charge à titre personnel de tous les frais de communication, bureau, informatique, déplacements, et séjours sur place.***

## UN PETIT RETOUR EN ARRIERE SUR L'IMPLICATION FINANCIERE DE MONTAGNE ET PARTAGE DEPUIS SES DEBUTS.

Sans fausse modestie, soyons fiers du chemin parcouru ensemble depuis la création officielle de Montagne & Partage en Février 2010.

Depuis cette date, nous avons financé environ **250 000 €** de projets humanitaires au Népal. Ce qu'il est important de savoir, c'est qu'avec une telle somme, compte tenu de l'énorme différence de niveau de vie entre la France et le Népal, on disposerait en France d'une capacité budgétaire multipliable par dix. (Le salaire d'un enseignant du secteur privé au Népal est d'environ 150 € par mois). Nos principales actions ont porté sur l'octroi de **83 bourses d'éducation** et d'apprentissage du français pour des enfants népalais méritant à hauteur de 42 000 €, sur **l'informatisation de l'école primaire de Hewa** dans le Solu Khumbu à hauteur de 3500 €, et sur 3 projets structurants, la construction de **deux écoles dans le Téraï** (Janta Ma Vi et Bahira Balak) et d'un **orphelinat** à Sauraha (en cours d'achèvement) à hauteur de 180 000 €. Nos autres interventions ont porté sur la **formation des Sherpas d'altitude**, sur des **équipements et fournitures scolaires** diverses, et sur la **construction d'un mémorial** à Samagaon, en hommage à nos amis victimes de l'avalanche du Manaslu de septembre 2012.

MONTAGNE & PARTAGE reste une petite association humanitaire, efficace et proche de la réalité du terrain grâce à l'action inestimable de notre correspondant officiel au Népal, Pemba Sherpa. MONTAGNE & PARTAGE se veut aussi exemplaire au niveau de sa gestion totalement bénévole et de ses frais de fonctionnement réduits à leur plus simple expression (**1,47% de nos recettes en 2013**). Cela aussi, c'est notre fierté.



Scène pastorale sur la route du Manaslu.

Photo Gérard CLERMIDY©

## HOMMAGE

# Hommage à nos amis disparus au Manaslu



Photo Gérard CLERMIDY©

Lever de soleil sur le Manaslu

MONTAGNE & PARTAGE a mis un point d'honneur à honorer de manière concrète la mémoire de Philippe BOS, Ludovic CHALLEAT, Fabrice PRIEZ, Catherine RICARD et Dominique OUMET, tous membres d'EXPES.COM, victimes de l'avalanche meurtrière du 23 septembre 2012 au Manaslu.



Photo Gérard CLERMIDY©

L'équipe des trekkers arrivant à Samagaon.

Une équipe constituée de 12 personnes (7 français et 5 Canadiens) s'est rendue en septembre dans le cadre d'un trekking jusqu'à Samagaon, village situé au pied du Manaslu, et a pu inaugurer solennellement un très beau mémorial lors d'une cérémonie œcuménique d'une grande intensité émotionnelle.

Le lama, dignitaire religieux de Sama Gompa nous a mis en communion avec nos amis disparus. Certes notre tristesse demeure, mais se nourrit de leur souvenir attendri, désormais inscrit dans la pierre pour l'éternité dans ce coin reculé du Népal.



Photo Gérard CLERMIDY©

Lamas du Monastère de Sama Gompa lors de la cérémonie religieuse.



Photo Pemba Sherpa©

Mémorial du Manaslu en compagnie de l'ensemble des participants.

# PROJET ORPHELINAT A SAUHARA

## Tous les détails sur notre projet de construction d'un orphelinat à Sauhara dans la province du Chitwan (Népal)



### Remarques préliminaires :

En dépit des belles images véhiculées par l'Himalaya, le Népal reste l'un des pays parmi les plus pauvres du monde, avec un revenu moyen par habitant et par an de l'ordre de 300 €, soit 25 € par mois... Le taux d'alphabétisation s'élève à 65 % pour les garçons, et à seulement 35% pour les filles. Face à une telle situation, il est évident que de nombreux enfants ont été malheureusement abandonnés à la rue, soit à cause de l'extrême précarité de leurs parents ne pouvant les assumer, soit tout simplement parce qu'ils sont devenus orphelins ou sans abri, à la suite en particulier des ravages causés par l'insurrection maoïste, qui a anéantie tout développement du pays dans les années 90.

### Etude de faisabilité du projet de construction :

Montagne & Partage, qui a construit deux écoles en 2012 dans le District de Saptari au Népal, a été alerté sur la situation d'un orphelinat existant à Sauraha, en voie d'expulsion à la demande du propriétaire des locaux, qui souhaite les récupérer pour un autre usage.



Photo Gérard CLERMIDY©

#### Entrée actuelle de l'orphelinat géré par l'Association népalaise Children and Women Promotion Center.

Une mission exploratoire a été conduite sur place en décembre 2012 par Gérard CLERMIDY, Président de Montagne & Partage, accompagné de Pemba Sherpa, correspondant officiel de notre association au Népal.

Cette mission a permis de se rendre compte de la situation et de rencontrer les responsables de l'Association « Children and Women Promotion Center » qui gère actuellement l'orphelinat où sont accueillis gratuitement 16 enfants, issus des districts reculés du Népal (Mugu, Dolapa, Humla, etc.), où la guérilla moïste a été particulièrement meurtrière. Les enfants sont actuellement encadrés par une équipe très dévouée, constituée entre autres de quelques femmes abandonnées. Les enfants sont nourris correctement et

habillés par l'association gestionnaire, qui veille aussi à leur éducation scolaire, assurée dans l'école publique du village.

**Le gros souci de l'association est qu'elle est sous la menace d'expulsion des locaux utilisés, dont elle n'est pas propriétaire. Si une solution rapide de relogement n'est pas trouvée, les bénéficiaires actuels de l'orphelinat seront renvoyés à la rue, à l'errance, à la mendicité, aux dérives de toutes sortes...**

Montagne & Partage s'est émue de cette situation et du sort d'enfants déjà bien marqués par la vie, et a décidé de relever le défi de construction d'un nouvel orphelinat, démarche facilitée par l'existence à proximité d'un terrain à bâtir, appartenant à l'association gestionnaire de l'orphelinat. Cette réalité a été attestée par la fourniture d'un certificat de propriété.



Photo Gérard CLERMIDY©

#### Ruphal Sunar, responsable de l'orphelinat, accompagné de quelques enfants nous saluant à notre départ.

### Mise en œuvre du projet et calendrier

Le Cabinet d'architectes DOSSE & Associés à BOURG-EN-BRESSE (France) a réalisé gracieusement les plans de construction d'un bâtiment, pouvant accueillir dans de bonnes conditions de confort 16 garçons, 16 filles, 3 femmes abandonnées, et 3 personnes d'encadrement.



Photo Gérard CLERMIDY©

#### Voici le terrain où va être construit le nouvel orphelinat

Une pièce a également été prévue avec 3 couchages pour accueillir des missions médicales ou des étudiants/visiteurs, souhaitant donner un peu de leur temps à l'orphelinat.

Si le budget le permet, il est également prévu la création de deux chambres d'hôtes réservées à quelques touristes de passage dans le coin pour visiter la Réserve animalière de Chitwan. Les quelques revenus générés par cette activité complémentaire seront directement et exclusivement affectés au fonctionnement de l'orphelinat.

L'ensemble du projet, qui s'inscrit dans un processus de développement durable (Voir plans annexés) prévoit l'équipement de tous les dortoirs et chambres de sanitaires complets avec douche, lavabo et WC. Une cuisine équipée sommairement, ainsi qu'une grande salle à manger commune sont également prévues. En matière de détente, il a été prévu un espace de loisirs/bibliothèque.

Une attention particulière sera apportée au respect strict des normes locales de construction (Solidité, normes anti sismiques, etc.), et au traitement des eaux (potabilité à l'arrivée, et récupération des eaux usées).

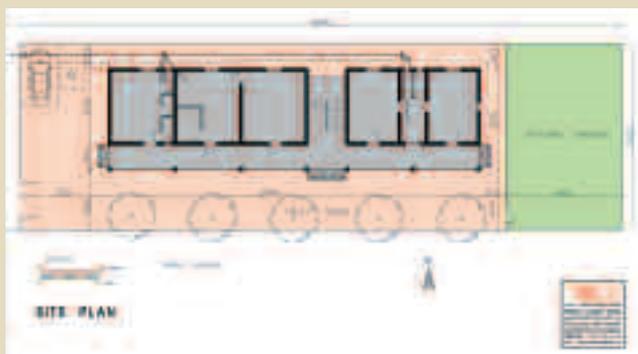
Un grande réunion de validation du projet s'est tenue à Pokhara le 26 septembre 2013, et a réuni les personnes concernées pour la signature d'une convention tripartite définissant l'engagement et les responsabilités de chacun :

- **Montagne & Partage France** : responsable du projet, en tant que financeur exclusif, conformément à ses statuts et une décision prise en Assemblée générale prise le 9 mars 2013, et sur la base d'un budget intégrant des participations extérieures.
- **Children & Women Promotion Center Népal** : bénéficiaire du projet sur la base d'un engagement contractuel d'utilisation du bâtiment au profit d'enfants orphelins, abandonnés ou sans abri, et de quelques femmes abandonnées, apportant leur contribution au fonctionnement de la structure.
- **Mountain & Share Népal** : Coordinateur sur place du projet, s'occupant de toutes les formalités administratives, de la collecte des devis comparatifs de travaux, de la surveillance du chantier, et de l'envoi à Montagne & Partage France des factures validées au regard des devis signés.

Le début des travaux est prévu début novembre 2013, pour une durée d'environ 6 mois, dès la signature des conventions et autres contrats.

**L'inauguration officielle est prévue au cours de l'été ou de l'automne 2014.**

***Ce projet d'une capacité d'accueil global de 41 lits se veut exemplaire et novateur. Il apportera l'espoir d'un avenir nouveau aux 35 personnes particulièrement marquées par la vie, qu'il accueillera, sous la responsabilité d'une équipe restreinte d'encadrement (3 personnes), compétente et dévouée.***



Plan et plan de masse du projet



Photo Boby Shepa©

Une partie des enfants de l'orphelinat en compagnie du Président de Montagne & Partage, et de Pemba Sherpa, correspondant officiel au Népal.



Photo Gérard CLERMIDY©

Les conditions sanitaires actuelles... en plein air  
Notre projet prévoit un bloc sanitaire adossé à chaque unité d'hébergement, avec douches, toilettes et lavabos.

## Budget prévisionnel du projet

Etabli par les services techniques et d'ingénierie de la Municipalité de Ratnagar, dont dépend le village de Sauraha (Népal), et validé par notre correspondant sur place au regard des pratiques du marché.

Il s'établit à la somme de 10 967 935,51 NRP (Roupiés népalaises), soit la somme de 91 399,00 € (Selon le taux de change en vigueur au 1er juillet 2013).

Avec les aménagements ultérieurs (Mobilier, bibliothèque, etc.) non prévu au devis estimatif des travaux, on peut raisonnablement tabler sur un budget global de **100 000 €**. Le différentiel entre le budget prévisionnel et le montage financier sera pris en charge par les fonds propres de Montagne & Partage.

**Le suivi et contrôle des travaux sont assurés par Mountain & Share Nepal, Association népalaise de notre correspondant officiel au Népal Pemba Sherpa, en liaison directe et permanente avec Montagne & Partage.**

## Montage Financier

1. Apport financier de l'Association Montagne & Partage, sur fonds propres mis en réserve projets : ..... **60 000,00 €**
2. Contribution financière de l'Association **Solidarikids** de Villeneuve d'Ascq : ..... **5000,00 €**

**Solidarikids** est une association solidaire, créée en 2008 par les dirigeants de quatre entreprises du Village créatif à Villeneuve d'Ascq, qui a partir de l'organisation de braderies (Sacs, bagages, textiles, céramiques, etc.), collecte des fonds destinés à l'aide humanitaire, essentiellement en Inde et en Chine.

**Frédéric DELLOYE**, l'un des membres fondateurs de Solidarikids est également vice président de **MONTAGNE & PARTAGE**.

3. Contribution financière de l'Association **Talents & Partage** de Paris : ..... **6400,00 €**

**Talents & Partage** est l'Association de solidarité des salariés et des retraités du groupe Société Générale. Elle a été créée en vue d'organiser, de réaliser et de soutenir des actions humanitaires avec des salariés du groupe Société Générale ou leurs conjoints et enfants, investis dans la valeur solidaire. Olivier NAZARETH et Marie-Madeleine JOUAN, tous deux membres de MONTAGNE & PARTAGE et de la SOCIETE GENERALE ont porté le projet auprès de Talents & Partage.

4. Contribution financière de la **Fondation ANBER** de Bondues : ..... **20 000,00 €**

**La Fondation ANBER**, reconnue d'utilité publique, a été créée en 2002 par Bernadette et André LECLERCQ, deux grands humanistes nordistes qui œuvrent avec discrétion et efficacité à la réalisation de nombreux projets d'investissements dans le monde entier autour de thèmes liés à l'éducation, la santé, le travail, et la lutte contre la misère.

Les partenaires mentionnés ci-dessus nous nous permis de boucler notre budget prévisionnel, et ainsi de concrétiser ce projet exemplaire. Qu'ils soient chaleureusement remerciés. Montagne & Partage, dont la crédibilité est reconnue et l'aide appréciée, représente la caution morale d'une bonne utilisation des fonds.



Photo Bruno DEBOVE©

Signature à Pokhara du contrat qui scelle les engagements de chaque partie. Ici Sher Bahadur, Président de Children and Women Promotion Center, bénéficiaire du projet.

# Une date a retenir

## Assemblée générale annuelle De MONTAGNE ET PARTAGE

**Le samedi 29 mars 2014**  
à **BOURG-EN-BRESSE**

**Restaurant LA MARELLE**  
Péronnas (Bourg-en-Bresse)



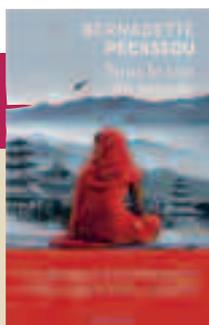
**La Marelle** est un restaurant étoilé au **Guide Michelin...**

Un excellent repas gastronomique clôturera nos travaux, à un prix très compétitif

**N'hésitez pas à venir nombreux !**

## Conseils de lecture

Deux livres pour vous immerger dans le monde himalayen...



**Sous le toit du monde**  
de Bernadette Pécassou  
Chez Flammarion.

Un formidable roman qui trouve son inspiration dans le capharnaüm de Katmandou et dans les neiges sacrées de l'Himalaya, en particulier dans le massif du Manaslu. L'histoire d'une jeune femme népalaise au destin tragique, qui fait prendre conscience du poids des traditions, des castes et du rôle difficile de la femme dans un monde en pleine mutation.



**Trois tasses de thé**  
de Greg Mortensen  
Chez Glénat.

Le formidable récit d'un alpiniste américain rescapé du K2 au Pakistan, qui en reconnaissance aux villageois qui l'ont secouru s'engage dans l'action humanitaire au Pakistan. Pour la paix, pour l'accès à l'éducation, des filles en particulier. Un bel exemple de solidarité universelle qui transcende les religions et les extrémismes.

## Une petite citation

« La différence entre ce que nous faisons et ce que nous pouvons faire suffirait à résoudre la plupart des problèmes du monde ». **Mahatma Gandhi**

Et... parlez de **MONTAGNE & PARTAGE** autour de vous.  
Portez la bonne parole. Provoquez de nouvelles adhésions.  
*Plus nous serons nombreux, plus nous serons forts.*

**Merci pour eux...**



Pour suivre régulièrement l'actualité de **MONTAGNE & PARTAGE** allez sur notre compte **Facebook** via Google en tapant montagne et partage/facebook.

Siège social : **MONTAGNE ET PARTAGE** - 940, route du lac - 01250 MONTAGNAT (France)  
E-mail : [montagne.et.partage@gmail.com](mailto:montagne.et.partage@gmail.com) - Site internet : <http://www.montagne-et-partage.com>